



Dans le cadre de sa mission autour du Livre et de la Lecture, LE TRANSFO organisait, le jeudi 6 octobre 2011, une matinée consacrée aux maisons d'édition et autres structures éditoriales de la région dans le cadre de la mise en ligne du nouveau Répertoire des éditeurs en Auvergne.

INTRODUCTION

Le directeur du TRANSFO, Simon Pourret, a accueilli les participants à cette matinée en présentant les principales missions de l'agence culturelle régionale, soit la professionnalisation des acteurs culturels, la médiation auprès du public en particulier, jeunes et étudiants et l'accompagnement des territoires dans le développement de leurs politiques culturelles. En évoquant les convictions et les angles d'approche de l'agence, il rappelle la nécessité d'un service public de la culture à part entière, réfutant l'idée d'un saupoudrage culturel d'apparat. « Les politiques culturelles sont des politiques comme les autres, avec leurs enjeux sociaux et économiques, elles font parties intégrante de la société... » souligne-t-il en regrettant une tendance au microcosme, parfois préjudiciable aux intérêts de chacun. Le monde de la culture doit s'ouvrir, être accessible et compréhensible pour éviter d'être marginalisé, et c'est d'ailleurs dans cet objectif que ce répertoire des éditeurs a été mis en œuvre : fédérer les forces vives et permettre à chacun d'accéder rapidement à une information précise et constructive.

PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE ET DE SA CONSTRUCTION

Ce document sera, dans un premier temps, consultable en ligne sur le site du TRANSFO. Une version papier sera ensuite mise à disposition des professionnels du secteur, en particulier, libraires et bibliothèques, et des autres structures du livre existantes dans les autres régions. Sa conception a préalablement fait l'objet d'un recensement à l'échelle régionale, recensement auquel 74% des contactés ont répondu. Il s'agissait de répertorier les différentes catégories de structures éditrices, les principales thématiques abordées, leur volume de publication et leur perspective de développement. Loin de se revendiquer comme exhaustif, ce répertoire se veut avant tout un document de valorisation des structures et de leurs activités. Évolutif et soumis à des mises à jour régulières dans le futur, il a d'ors et déjà permis d'identifier une cinquantaine de structures éditrices, offrant un premier aperçu de ce que peut-être aujourd'hui le monde de l'édition en Auvergne. Dans une logique de classement, permettant une consultation simplifiée de son contenu, le répertoire a été découpé en 3 grandes parties, réunissant respectivement les maisons d'édition, les structures éditoriales et les revues à contenu éditorial bien défini. Chaque fiche décrit rapidement l'entité et propose l'ensemble de ses coordonnées (adresse, téléphone, e-mail, site web...) ainsi que quelques chiffres (titres au catalogue, volume de publication annuelle...). Elle présente également ses domaines de prédilections, et recense ses dernières parutions ainsi que les prochains « à paraître ».

LES MAISONS D'ÉDITION

À partir d'une définition validée à l'unanimité par la FILL, Fédération interrégionale du livre et de la lecture, est reconnue « maison d'édition » toute structure éditrice existant depuis au moins 2 ans, publiant au minimum 5 ouvrages par an, étant référencée sur Electre (ou Dilicom), disposant d'un ISBN et procédant au Dépôt légal. Sur la base de ces critères, on recense donc 21 maisons d'édition, en majorité axées sur le régionalisme ou l'histoire littéraire, mises à part les 4 maisons spécialisées dans l'édition jeunesse. Parmi ces 21 maisons d'édition, 4 ont été créées dans les années 70 et 3 dans les années 80, les structures restantes ayant vu le jour au cours des dix dernières années. Majoritairement constituées en sociétés commerciales (SAS ou SARL) elles emploient un total de 69 employés pour une production moyenne de 5 titres par an et des catalogues comprenant entre 16 et 2000 ouvrages. Toutes ces structures s'auto-distribuent, excepté les éditions De Borée, et elles ont toutes un site web, bien que moins de 50% d'entre elles ne proposent un service de vente en ligne, certaines s'y refusant par principe. Seulement 3 d'entre elles sont présentes sur les plateformes en ligne de type Amazon, Fnac, Chapitre, Decitre, etc.

LES STRUCTURES ÉDITORIALES

Sont considérées comme telle, les structures possédant un ISBN, procédant au Dépôt légal et publiant au moins un ouvrage par an. Sur les 29 entités recensées, seulement 23 ont pu répondre au questionnaire, dont 12 dans le Puy de Dôme, 4 en Haute-Loire, 2 dans le Cantal et 1 dans l'Allier.

En majorité créées dans les années 2000, par des trentenaires issus du milieu artistique ou de la communication, elles s'attachent à couvrir des domaines variés allant du régionalisme, aux carnets de voyage ou à la musique, avec une affection particulière pour la publication de beaux-livres. On note une certaine créativité dans leurs ouvrages, une inventivité dans le travail du format ou des matières desquelles découlent toutes sortes de livres-objets souvent accompagnés de supports multimédia. En majorité constituées en association (seulement 8 sociétés commerciales et 2 sociétés coopératives), elles s'appuient fortement sur le bénévolat. On recense tout de même une trentaine d'emplois, répartis au sein de 10 structures. Toutes ne publient pas régulièrement, mais on compte tout de même 456 titres pour la seule année 2010, ces titres étant principalement auto-distribués (seulement 4 structures ayant un distributeur). En ce qui concerne leur présence sur le web, 5 entités disposent d'un service de vente en ligne, 10 sont référencées sur les grandes plateformes et 3 proposent des publications numériques.

LES REVUES

Sur les 8 revues recensées, 6 émanent directement de maisons d'édition ou de structures éditoriales. Elles ont la particularité de traiter de thématiques pointues et font l'objet d'une attention soignée en ce qui concerne le support. Art et poésie contemporaines, littérature graphique, musiques et belles-lettres sont les domaines de prédilection de ces passionnés qui gèrent souvent l'ensemble du processus, de la conception à la diffusion. La périodicité évolue de trimestrielle à annuelle selon la structure, et l'on peut se procurer ses revues soit par abonnement, soit en librairie pour une minorité.

QUELQUES CHIFFRES DE L'ÉDITION EN AUVERGNE

Répartition géographique des structures

Puy de Dôme : 32

Haute-Loire : 9

Allier : 4

Cantal : 5

Statuts juridiques

60% sont des sociétés commerciales

35% sont des associations

5% sont des sociétés coopératives

Emploi

100 salariés sont employés à minima par l'ensemble des structures

42% fonctionnent sans salarié

Production

4700 ouvrages sont parus depuis 1980

442 ont été édités en 2011

566 titres sont prévus pour 2012

70% des structures recensées s'auto-distribuent

CONCLUSION

En offrant aux éditeurs la possibilité de définir leur métier avec leurs propres mots, on s'aperçoit que la passion demeure le principal moteur de leur engagement. Car c'est en effet comme un engagement qu'ils considèrent leur travail, comme une mission ou un « sacerdoce » qui permet de transmettre et de faire découvrir le talent d'autrui. Souriant à l'évocation du rôle de « chef d'orchestre », les éditeurs présents le concèdent, eux qui ont à ajuster les notes de partitions complexes faisant appel à la maîtrise d'instruments dépassant de loin la seule maîtrise littéraire... À la fois gestionnaire, manager, ou commercial par obligation, chacun défend ardemment ses convictions, au gré d'un contexte économique difficile. La publication imminente de ce répertoire va leur permettre de s'appuyer sur un outil efficace, valorisant leur travail et leurs catalogues, et rappelant encore une fois la richesse d'un territoire et la qualité de ses acteurs culturels.